Commune d'Ixelles
Service de l'Urbanisme
Monsieur Yves Rouyet
Echevin de l'Urbanisme
Chaussée d'Ixelles, 168
B - 1050 BRUXELLES

V/Réf. : CIT/URB/AS/PU2022/262-87/19*(corr. :)*
N/Réf. : GM/**IXL20669_698_PU_Darwin_19**
Annexe : /

Bruxelles, le 26/10/2022

Objet : IXELLES. Rue Darwin, 19. Demande de permis d'urbanisme portant sur l'extension d'une maison unifamiliale sur deux niveaux, créer une terrasse et une lucarne.

Avis de la CRMS

Monsieur l'Echevin,

En réponse à votre courrier du 22/09/2022, reçu le 26/09/2022, nous vous communiquons ***l'avis défavorable*** formulé par la CRMS en sa séance du 19/10/2022.

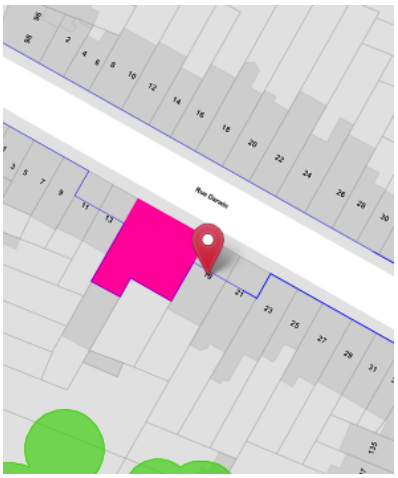

Brugis

Streetview

Le bien concerné par la demande jouxte est l'atelier et de la maison de l'artiste-peintre Louise de Hem, partiellement classés comme monument, et est situé dans sa zone de protection. Il s'agit d'une maison bourgeoise d'inspiration néoclassique du début du XXe siècle.

La demande concerne différents travaux de rénovation dont le nettoyage et le remplacement des châssis, la suppression d'une lucarne et l'ajout d'une série de velux en façade avant. A l'arrière, la construction d'une extension et la reconstruction quasi complète de la façade arrière sont prévues.

Avis de la CRMS

Si la CRMS se réjouit du nettoyage de la façade à rue, elle n'est pas favorable au remplacement des châssis par des nouveaux châssis en bois peints en une teinte anthracite foncé. Elle plaide pour le maintien et la restauration des châssis existants qui semblent être d'origine et qui étaient vraisemblablement vernis à l'origine (cf. les châssis du rez-de-chaussée). Une amélioration de la performance énergétique des châssis existants pourrait être obtenu par le remplacement des vitrages et l'amélioration de leur étanchéité à l'air.

La suppression de la lucarne peu qualitative et son remplacement par des fenêtres de toiture type velux n'appellent pas de remarquent particulières sur le plan patrimonial

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
Arcadia (3e étage) – Mont des Arts, 10-13 – 1000 Bruxelles
www.crms.irisnet.be – crms@urban.brussels – 02/432.85.00

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN
BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED
Arcadia (3de verdieping) – Kunstberg 10-13– 1000 Brussel
www.kcml.irisnet.be – kcml@urban.brussels – 02/432.85.00

En ce qui concerne l'arrière, la CRMS constate que la façade existante est authentique et de belle qualité (composition, proportion et typologie des baies, présence de menuiseries et ferronneries d'origine de belle qualité). La CRMS ne peut valider la disparition de cette façade qui présente un réel intérêt sur le plan patrimonial. Elle demande de revoir à la baisse les ambitions du projet et du programme de manière à pouvoir conserver la façade et la volumétrie d'origine de la partie arrière de la maison.

Situation ex. et projetée de la façade arrière – doc. extr. du dossier de demande

En ce qui concerne l'intérieur, le dossier est trop peu documenté pour pouvoir évaluer en détail l'impact des interventions projetées sur des éléments patrimoniaux encore présents. La demande devrait être complétée sur ce point et l'impact des interventions sur des éléments intérieurs de qualité limité.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

C. FRISQUE
Président

c.c. : mlleclef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mbriard@urban.brussels ; bnlemmens@urban.brussels ; grobert@urban.brussels ; svanwayenberge@urban.brussels ; pu@ixelles.brussels ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels